

GILBERT STIMPLIN
PRÉSIDENT DE LA CCI GRAND EST

« Proximité et respect des spécificités »

Vous avez été élu à la présidence de la CCI Grand Est le 19 décembre dernier. Qu'est-ce qui vous a poussé à présenter votre candidature ?

G. S. • Je suis convaincu que le déploiement concerté des actions de nos neuf CCI territoriales* dans le Grand Est va constituer une opportunité pour nos entreprises. Je suis aussi et avant tout un entrepreneur qui a créé et développé des PME en France, en Allemagne, au Canada et je me suis toujours impliqué en faveur de ceux qui créent de la richesse et de l'emploi. C'est pour cela que j'ai été président de la CGPME 68 et de la CCI Sud Alsace Mulhouse. Aujourd'hui, je m'engage pour les mêmes raisons et avec conviction à l'échelle du Grand Est.

Quel est votre projet pour cette nouvelle CCI qui remplace les trois anciennes CCI régionales d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne ?

G. S. • La CCI Grand Est aura pour mission de regrouper et d'assurer les services support pour le compte de nos neuf CCI territoriales : les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information, les achats, l'audit et la qualité. Elle sera aussi l'interlocutrice privilégiée du Conseil Régional et des services de l'État pour les politiques de développement économique du Grand Est. Dans ce projet ambitieux, il est essentiel de conserver nos spécificités locales là où elles nous légitiment et renforcent notre organisation commune,



© Dorothée Parent

tout en mutualisant nos efforts là où nous pouvons être plus efficaces ensemble ou faire des économies. Je veillerai avant tout à préserver la proximité avec nos entreprises dans tous les territoires : c'est l'ADN de nos CCI.

La CCI Grand Est serait une sorte de « superstructure de gestion » travaillant pour le compte des neuf CCI territoriales ?

G. S. • Si la mutualisation de nos services support est essentielle pour renforcer l'efficacité du réseau des CCI,

notre rôle ne se limite pas à cela. C'est au sein de la CCI Grand Est que nos Chambres de commerce et d'industrie adopteront une stratégie de développement économique commune. Nous optimiserons alors l'efficacité et l'impact de nos collaborations avec le Conseil Régional et les services de l'État en région, en mobilisant au mieux tous les leviers de développement économique pour le Grand Est. Nous allons aussi coordonner, dans le Grand Est, certaines actions des CCI comme l'export ou la coopération

transfrontalière, ainsi que nos dispositifs d'accompagnement vers de nouveaux terrains de développement pour l'entreprise : industrie du futur, mutation digitale, transition énergétique, développement de l'économie circulaire...

Vous avez proposé un mandat de présidence partagée. C'est tout à fait inédit ?

G. S. • Oui, en effet. Je ne pense pas que l'on puisse imposer un modèle de gouvernance dans une structure telle que la CCI Grand Est : nous devons construire ce modèle ensemble, dans l'écoute, la concertation et le respect des spécificités de nos différents bassins économiques. J'ai décidé d'assurer la présidence pendant la première moitié du mandat de cinq ans - notamment pour mettre en place un système de gouvernance fédéral - et je passerai ensuite la main à Fabrice Genter, président de la CCI de Moselle. C'est une première pierre que je voudrai apporter à cet édifice imposant que sera la CCI Grand Est : un mandat partagé, symbole de notre engagement concerté en faveur du développement économique de notre région.

** CCI Alsace Eurométropole / CCI des Vosges / CCI de Meurthe-et-Moselle / CCI Moselle CCI Meuse / CCI Haute-Marne / CCI Troyes et Aube / CCI Marne en Champagne / CCI Ardennes*

**PROPOS RECUEILLIS
PAR CHRISTOPHE WEBER**